

Séance de l'assemblée Délibérante du 25 septembre 2019

Délibération n°31/2019

Le Comité Syndical du SEAT, légalement convoqué le jeudi dix-neuf septembre deux mille dix-neuf, s'est réuni à 18 heures, le mercredi vingt-cinq septembre deux mille dix-neuf, en session ordinaire, à Pérignat-ès-Allier.

Titulaires présents :

Jean-Pierre BUCHE
Gilles PETEL
Bénédicte HEALY

Jean-François DEMERE
Françoise BERNARD

Titulaires excusés :

Gérard BRANLARD (départ de la réunion)
Pascal BRUHAT
Danien SALLES

Claude DELETANG
Roland BLANCHET

Suppléants présents :

Pierre DUPECHER, représente Pascal BRUHAT

Suppléants excusés :

Hélène FEDERSPIEL
Sylvie ARDOUREL
René GUÉLON
Claude AUBIER
Fabienne LANGUILLE

Gérard BLANCHAMP
Olivier DUMAS
Colette HENRION
Gérard GUILLAUME

Membres en exercice	Membres Présents	Membres Représentés	Pouvoirs	Excusés	Votants	POUR	CONTRE	ABSTENTION
10	6	1	0	4	7	5	0	1

Objet : Achat de matières organiques

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Dans le cadre de l'étude de faisabilité de la ferme agroécologique expérimentale, une nécessité d'améliorer la qualité des sols a été identifiée. Afin que les sols puissent être suffisamment fertiles, il est proposé d'apporter de la matière organique, une enveloppe de 1500€ HT est proposé.

Après exposé et délibération, sur proposition du Président, le Comité Syndical décide à la majorité (5 pour et 1 abstention) :

- **De valider** une enveloppe de 1 500€ HT pour l'apport de matière organique,
- **D'autoriser** le Président à consulter des entreprises et à réaliser les dépenses dans l'enveloppe financière définie,
- **De charger** Monsieur Jean-Pierre Buche, en qualité de Président, de l'exécution et de la publication de ces décisions.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président
M. Jean-Pierre BUCHE

